



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-20438>

Département(s) de publication : **34, 30**

Annonce n° **25-20438**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Syndicat Mixte entre Pic et Etang

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 25340182200023

Ville : Lunel-Viel

Code postal : 34400

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 34, 30

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Zj8THrCNZQ

Identifiant interne de la consultation : 25-C01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Grégoire Poutier

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Les conditions de participation sont prévues dans les documents de consultation des entreprises (DCE), et plus particulièrement dans le règlement de la consultation (RC).

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 12/03/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Syndicat Mixte entre Pic et Etang - Syndicat Mixte fermé de gestion et traitement de déchets Pouvoir adjudicateur

Critères d'attribution : L'ensemble des éléments relatifs aux critères d'attribution de l'accord-cadre sont indiqués dans le règlement de la consultation (RC).

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : DISPOSITIF DE FORMATION DES RELAIS DE TERRAIN A LA GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS

Code CPV principal - Descripteur principal : 80500000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La mission confiée au titulaire consiste en la réalisation de formations à la gestion de proximité des biodéchets sur le territoire du Syndicat Pic et Etang. Plusieurs types de formations seront proposés. Le titulaire devra obligatoirement proposer les formations suivantes : - Formation Référents de site (RS), - Formation Guide-Composteur (GC), - Formation Maître-Composteur (MC), - Formation animateur/trice de réseau, - Formation à la lutte contre le gaspillage alimentaire, - Formation à la prévention et à la gestion des déchets végétaux. - Formation animateur/trice en compostage. - Formation au lombricompostage. - Formation sur les usages du compost au jardin. - Une animation exceptionnelle. Les formations utilisent des méthodes de pédagogie actives avec des visites de sites de compostage ou ateliers pratiques. Les techniques d'animations privilégient l'échange entre les formateurs et les participants, intègrent des travaux pratiques et favorisent les échanges d'expériences.

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire du Syndicat Mixte Pic et Etang

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée (H.T.) : 57000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'ensemble des prestations prévues au marché font l'objet d'un accord-cadre donnant lieu à l'émission de bons de commande mono-attributaire, passé en application des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Ces prestations s'exécuteront au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par l'acheteur public et seront réglées selon les prix unitaires du Bordereau de Prix Unitaires, en fonction des quantités réellement exécutées. En application de l'article R2162-4-2° du même code, il est conclu avec un opérateur économique, sans montant minimum et avec un montant de 65 000 euro (s) HT maximum sur la durée totale du contrat.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/02/2025